

Tu as dû déjà entendre parler des élections professionnelles !

Elles auront lieu **le 6 octobre 2023**
et te permettront d'élire les membres du CSE !

Tu vas sûrement te dire **«mais qu'est ce que le CSE»** ?

Pour faire simple, le comité social économique est composé de membres du personnel qui sont là pour te représenter, t'aider, t'accompagner

mais pas que !

Le CSE gère aussi les oeuvres sociales
(cartes cadeaux, sorties, billetterie...)

Si tu penses que le
CSE c'est pas pour toi :

Tu te trompes, que tu travailles à temps partiel, en contrat
d'apprentissage, ou juste le dimanche matin,
tu as les mêmes droits qu'un salarié à 35h !

Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour toi !

Alors le 06 octobre ne reste pas sans voix, vote

CFTC

*Parce qu'il est
important de se
créer des souvenirs...*

*... partageons
ensemble des
moments forts !*

